



AVIS PUBLIC

Diffusé sur le babillard de l'hôtel de ville et le site Web le 15 septembre 2025

À TOUT INTÉRESSÉ DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

Conformément au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes n° 116

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le **1^{er} octobre 2025**, au Pavillon Wilson situé au 4b de la rue Principale, à Coteau-du-Lac, le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

1	Adresse civique :	344, chemin du Fleuve
	Numéro de cadastre :	3 910 015
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none">• Autoriser une aire de stationnement sans bordure de béton en périphérie. Afin de rendre l'agrandissement d'une aire de stationnement au règlement de zonage no URB-300.

Toute personne intéressée par la demande pourra se prononcer lors de cette séance.

DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 15^e jour du mois septembre 2025.

Chantal Paquette, OMA
Greffière et responsable de l'accès à l'information
et protection des renseignements personnels